

MONTREDON LABESSONNIE



Novélas de Montredon

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2026

infos



Meilleurs
Vœux

www.montredonlabessonnie.fr



SOMMAIRE

Intercommunalité	3
Pôle Territorial Albigeois Bastides	4
Parc Naturel Régional Ht Languedoc	5
Vie municipale	6
Finances 2025	8
Travaux municipaux	9
L'été en photos	11
EHPAD Sainte-Agnès	12
Artisanat Montredonnais	12
Écoles publiques et privée	13
Agenda 2026 et informations	13
Octobre Rose	14
Marché de Noël	14
Associations	15
Nouvelles entreprises	17
Infos pratiques	18
Formulaire d'inscription	22
Tribune libre	23
Etat-civil et contacts	24

Directeur de la publication :

Jean-Paul CHAMAYOU

Comité de lecture :

Jean-Paul CHAMAYOU

Claude HUET

Jean-Pierre LESCURE

Ont participé à ce numéro :

Pauline MARCOU-MADER

Pascale BARNAL-LEGRAND

Dominique GODOT-RAMADE

Aline COUTAREL

Didier COMBES

Raoul DE RUS

Communauté de Communes Centre Tarn

Directrice EHPAD Sainte-Agnès

Crédits photo :

CREAJ Graphique

Élus de Montredon-Labessonnié

Conception graphique :

CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié

www.creajgraphique.com

Le journal municipal est consultable

en ligne sur le site de la ville :

www.montredonlabessonnie.fr



Editio

En ce début d'année, je tiens à vous adresser au nom de toute l'équipe municipale nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Que 2026 soit une année faite de projets et de bons moments partagés.

2025 aura été marquée par un chantier majeur pour notre commune, l'aménagement du centre bourg. Ce projet avait pour buts de donner une belle image du cœur de notre village, mettre en valeur notre patrimoine, améliorer les déplacements et sécuriser les cheminements. Ces transformations ont été faites en concertation avec vous pour qu'elles répondent à vos attentes.

Nous continuons également à soutenir la vitalité associative qui fait la richesse de Montredon-Labessonnié, à accompagner nos commerces et à préserver notre environnement, véritable atout de notre territoire. Nous avons poursuivi également notre engagement pour maintenir la qualité des services (voirie, écoles, patrimoine).

Merci pour votre confiance et votre attachement à notre commune. Que cette nouvelle année vous apporte la paix et la solidarité pour bien vivre ensemble sur notre territoire.

Bonne lecture à tous, très belle année 2026.

Jean-Paul CHAMAYOU



MAIRIE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ

Tél. 05 63 75 14 18 www.montredonlabessonnie.fr

**Afin d'assurer un fonctionnement optimal,
chaque service communal dispose désormais d'une adresse mail dédiée :**

Touche	Mail
Contact	contact@montredonlabessonnie.fr
Urbanisme Tél 1	urbanisme@montredonlabessonnie.fr
Mairie Tél 5	accueil@montredonlabessonnie.fr
Personne Tél 3	personnel@montredonlabessonnie.fr
Comptabilité..... Tél 2	compta@montredonlabessonnie.fr
Administration..... Tél 4	administration@montredonlabessonnie.fr
Elections Tél 1	elections@montredonlabessonnie.fr

Le standard téléphonique de la Mairie a été modifié afin que chaque service soit accessible au public par l'appui d'une touche numérique du téléphone.

**Accueil ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le mercredi après-midi.**

PAV Trifyl

Les points de collecte des futurs PAV (Points d'Apport Volontaire) vont être mis en place afin de simplifier le ramassage des ordures.

En effet, une conformité des points est entrée en vigueur avec une obligation de changer les dispositifs. Un cabas de transport des recyclables est à retirer en Mairie, il servira à les déverser dans le container jaune.



Déchèteries

Depuis le lundi 1^{er} septembre 2025, les déchèteries Trifyl ont retrouvé leurs horaires d'ouverture habituels.



Retrouvez les horaires de votre déchèterie sur : www.trifyl.fr/decheteries-mode-demploi



Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

D'avril à juillet, une aide de 60€ sera proposée aux habitants de Centre Tarn pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie dans les commerces locaux partenaires de l'opération. C'est la Communauté de Communes Centre Tarn (en partenariat avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et l'Agence de l'eau Adour-Garonne) qui accorde cette aide financière pour préserver la ressource en eau, en encourageant les ménages à adopter cet équipement vertueux et source d'économies.

L'aide prend la forme d'un chèque promotionnel, à retirer à la Médiathèque de Montredon-Labessonnié ou à la Communauté de Communes de Réalmont (un par foyer, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité). Le récupérateur d'eau, d'une valeur minimale de 100€, doit ensuite être acheté à la quincaillerie LMM de Montredon-Labessonnié (3895 route de Réalmont) ou à la RAGT de Réalmont (29 Boulevard Charles de Gaulle).

Les bénéficiaires participeront à un atelier sur la préservation de la ressource en eau.

L'opération, menée pour la troisième fois, après 2022 et 2025, durera du 1^{er} avril au 31 juillet 2026.



Retrouvez toutes les informations sur www.centretarn.fr ou au 05 63 79 21 27

Des ateliers pour penser les cours d'école de demain

Lutte contre les surchauffes estivales, réintégration de la biodiversité, gestion des eaux pluviales, bien-être des enfants et des usagers de la cour... la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'écoles a tout bon !



En partenariat avec le CAUE* du Tarn, le Pôle Territorial a lancé une opération d'accompagnement groupé des projets des collectivités. Des ateliers avec les différents acteurs de la cour de l'école (équipes éducatives, représentants des parents d'élèves, élus...) permettent de comprendre les usages de la cour et d'identifier les pistes d'amélioration pour une cour d'école plus végétale et plus fraîche.

* CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

A la découverte des pouvoirs de la pierre sèche

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides s'inscrit dans une volonté de dynamiser la filière pierre sèche sur son territoire, en partenariat avec l'association des Artisans Bâisseurs Pierre Sèche (ABPS), soutenue par le département du Tarn.

En octobre, 2 jours d'initiation « grand public » ont permis à une dizaine de participants de découvrir les techniques de construction et de restauration de murs sur le site de l'église de Larroque, sur la commune du Riols.

Ressource locale, qualité paysagère, refuge biologique naturel... la pierre sèche présente de nombreux avantages et permet de répondre aux défis contemporains.

LEADER* donne de l'énergie aux projets !

LEADER* est un programme européen qui vise à soutenir des projets innovants en milieu rural. Sur notre territoire, il est porté par le Pôle Territorial Albigeois Bastides.

Un exemple concret de « l'effet LEADER » : La coopérative d'énergie citoyenne Coop de So a été créée en 2018. Portée par des bénévoles depuis son origine, l'enjeu était de structurer le fonctionnement et de consolider les actions de la coopérative. En février 2024, la coopérative embauche sa première salariée grâce à une aide LEADER de 93 444€ portant sur les trois premières années du contrat. La coopérative peut ainsi développer son parc solaire, sensibiliser et accompagner au mieux les particuliers et collectivités. **Pour découvrir leurs actions, c'est ici : www.coopdeso.fr**



* LEADER : Liaison Entre les Actions de Développement et l'Économie Rurale.



Un parc créé en 1973

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est l'un des 59 Parcs naturels régionaux de France et le premier d'Occitanie. Son territoire, qui s'étend sur les premiers contreforts du Massif Central, face aux plaines du Languedoc et du Castrais, est en majorité forestier.

Ce territoire rural de moyenne montagne est situé entre deux métropoles régionales : Toulouse et Montpellier. Il est constitué d'un périmètre de 117 communes et a été créé en 1973, avec pour objectif d'œuvrer au développement économique, culturel et social du territoire, tout en préservant et valorisant la richesse de son patrimoine naturel et culturel unique.

Les Parcs naturels régionaux ont 5 missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- L'aménagement du territoire.
- Le développement économique et social.
- L'information et l'éducation à l'environnement.
- L'expérimentation, l'innovation, la coopération.

Il met ainsi en place un ensemble d'actions de développement durable, avec et au service des habitants, partenaires et acteurs locaux.

Chaque Parc naturel régional se saisit de thématiques selon les enjeux et particularités de son territoire. Celui du Haut-Languedoc a choisi de mener des actions sur les thématiques :

- Agriculture durable.
- Alimentation.
- Biodiversité.
- Culture et patrimoine.
- Développement économique.
- Education à l'environnement.
- Énergies renouvelables.
- Forêts.
- Paysages et urbanisme.
- Tourisme durable.

La Charte du Parc est un projet de territoire élaboré collectivement. Ecrite en concertation avec tous les acteurs concernés (habitants, associations, élus, professionnels...), elle fixe les grandes orientations que le Parc doit suivre pour le développement responsable du Haut-Languedoc. La Charte est actuellement en cours de révision et un nouveau projet de territoire sera acté en 2028.

Le Parc est présent localement pour soutenir des actions qui permettent de mettre en avant le patrimoine naturel et culturel du Haut-Languedoc, dans la commune de Montredon-Labessonnié notamment via des animations à destination des scolaires : **en 2024-2025, le Parc a organisé et financé l'intervention du CPIE* des Pays Tarnais auprès des 21 élèves de la classe de maternelle de**

l'école La Sigourre, sur le thème des « Mystérieux insectes ». Pour l'année scolaire 2025-2026, ce sont trois classes : maternelle, CP-CE1 et CE2-CM1 qui bénéficieront d'animations sur d'autres thématiques, telles que « Les oiseaux du Haut-Languedoc » ou « La biodiversité des villages ». Lors de ces trois demi-journées, les 54 élèves pourront éveiller leur esprit et profiter d'une sortie à l'extérieur.



La révision de la Charte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc : où en est-on ?

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc poursuit la révision de sa Charte, le document fondateur qui fixe les grandes orientations du territoire pour les 15 prochaines années.

Lancée en 2023, cette révision a débuté par une large concertation auprès des habitants, élus, associations et partenaires afin d'identifier les nouveaux enjeux du territoire. En 2024, les équipes du Parc ont travaillé à l'évaluation de la Charte 2012-2027 et à l'élaboration des diagnostics thématiques (eau, forêt, tourisme, énergie, agriculture...). Ces travaux ont permis de poser les bases du futur projet de territoire. Les échanges ont mis en avant des attentes fortes sur la gouvernance, l'implication citoyenne et les énergies renouvelables.

En 2025, la rédaction de la nouvelle Charte 2028-2043 s'est accélérée. Le projet a été validé par le Comité syndical en juillet et octobre, après plusieurs réunions publiques.

Une enquête publique viendra finaliser la démarche en 2026 ou 2027, avant l'approbation officielle de la nouvelle Charte et du périmètre renouvelé, qui pourrait intégrer 11 nouvelles communes.

Cette révision collective vise à construire, avec tous les acteurs du territoire, un projet de développement durable et partagé pour le Haut-Languedoc à l'horizon 2043.

* CPIE : Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.



Élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. L'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 6 février 2026.

Violences faites aux femmes et violences conjugales



Deux conseillères municipales (en cours de formation) sont en charge d'accueillir et d'orienter vers des structures spécialisées, les femmes victimes de violence en milieu rural. Cela représente un lieu supplémentaire pour recueillir la première parole des victimes.



Vous pouvez les contacter par le biais de la Mairie au **05 63 75 14 18** (en journée) ou vous rapprocher de la gendarmerie **en composant le 17** ou le **3919** numéro gratuit et anonyme 24h/24.

Les applis qui peuvent vous aider

- **App-Elles** : alertez en 1 clic, 3 personnes de confiance en envoyant votre position et un enregistrement sonore ambiant en temps réel.
- **Umay** : dites à vos proches où vous êtes en temps réel et trouvez en 1 clic une **safe place** proche de vous.
- **Ti3rs** : communiquez sereinement avec votre ancien conjoint violent grâce à un **filtre anti-injures** et un **contrôle des horaires d'échange**.
- **Mémo de Vie** : centralisez et conservez vos notes sur votre situation et votre vécu, vos attestations et certificats médicaux, et rencontrez des professionnels(les) pour vous aider dans vos démarches juridiques.

Ne restez pas seule, des structures sont à votre écoute (services gratuits et anonymes)

- **CIDFF** 05 63 47 01 34
- **AJT France victimes 81** 05 63 47 99 18
- **Paroles de femmes** 09 51 87 31 70
- **Planning familiale** 06 51 60 54 49
- **Maison de femmes** 05 63 49 48 00
- **Mouvement jeunes femmes** 06 76 32 77 78
- **Une autre femme** 06 64 73 16 16

CCAS

(Centre Communal d'Actions Sociales)

Le CCAS propose une participation à la formation PSC1 « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 ».

Après débat, le Conseil d'administration, décide à l'unanimité de fixer la prise en charge à 50% du coût de formation PSC1 sur présentation de l'attestation de formation aux administrés de Montredon-Labessonnié.

Vous êtes lycéen ou jeune apprenant dans la région Occitanie ? Sachez qu'avec la Carte Jeune Région, vous pouvez passer le PSC1 gratuit sans avancer d'argent ! Seule condition : se former en dehors du temps scolaire. D'une durée totale de sept heures, cette formation peut se dérouler en journée, demi-journée, soirée, ou le week-end. Attention, une fois inscrit, vous devez suivre le cursus dans l'année scolaire (du 1^{er} septembre N au 31 août N+1).

Pour trouver un organisme agréé et affilié à la région et choisir la date pour passer le PSC1 gratuit, direction votre Espace Jeune !



INSCRIPTION SUR
LAREGION.FR/CARTEJEUNE



Commémoration du 11 novembre

Comme tous les 11 novembre, le village honore la mémoire des soldats français et étrangers, morts pour la France.



La cérémonie s'est tenue en présence de M. Folliot, Sénateur du Tarn, de M. Chamayou, Maire, d'élus de la Commune, des représentants de la gendarmerie et des pompiers, des porte-drapeaux, de la Croix-Rouge, des enseignants et les élèves des écoles du village et de la classe Défense du collège de Réalmont, des parents d'élèves, des associations patriotiques et de la population venue en nombre.

Lors de cette cérémonie les enfants ont participé au dépôt de 169 galets portant chacun le nom d'un soldat pendant la lecture d'un texte travaillé en classe à partir de lettres de poilus. Puis, à l'unisson, ils ont chanté la Marseillaise avant le dépôt des gerbes des différentes associations.

Nous tenons particulièrement à remercier M^{me} Poux de la classe Défense du collège de Réalmont, M^{mes} Payrastre et Didier-Fabre des écoles primaires de la Sigourre et de Sainte-Thérèse qui ont su faire comprendre aux élèves l'importance et la signification de cette commémoration.



Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes d'avoir



« Surtout n'oubliez pas qu'ils ont sauvé la France et que si vous vivez sous un ciel de clarté c'est au prix de leur vie, au prix de leur souffrance, par leur sang, et surtout le grand mot LIBERTE ».

Président du Souvenir Français

Label touristique

À l'occasion de l'attribution du label « touristique et patrimonial Commune » à découvrir le 31 août 2025, **Mission France guichet a renouvelé la labellisation de la Commune de Montredon-Labessonnié (81)**. Il lui a en même temps été décerné 1.5 horloge, sur une échelle comprise entre 0 et 4 (indication d'une durée de visite conseillée), ainsi qu'une mention additionnelle.



Ce label territorial annuel fondé sur une analyse minutieuse des sites historiques, architecturaux, naturels et culturels a fait le choix de constituer par ses propres moyens un dossier pour chaque commune française, par souci d'équité et d'objectivité.

Impôts locaux

Chaque année, les bases des impôts locaux sont automatiquement revalorisées par l'État. Cette augmentation est déterminée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

En 2025, l'évolution des bases des taxes locales décidées par l'Etat a généré une augmentation des taxes foncières bien que **le conseil municipal a voté le maintien du taux de taxes de 2024.**

Taxes Directes Locales (communales)	Taux 2024	Taux 2025
Taxe Foncière Bâti	49,27	49,27
Taxe Foncière Non Bâti	87,55	87,55
Taxe d'Habitation	7,51	7,51

Taxes (intercommunales)	Taux 2024	Taux 2025
Taxe Foncière Bâti	49,27	49,27
Taxe Ordures Ménagères	14,89	14,89

Piscine municipale

Recette du 28 juin au 31 août	Nombre	Recette
Entrées	2781	9723,50€

Une convention a été signée pour la prise en charge de la buvette avec M. et M^{me} SHELLEY VIVANCOS pour la saison estivale prochaine.

Subventions aux associations

Pour soutenir le milieu associatif communal, le conseil municipal a voté les subventions (total de 32 403€) suivantes aux associations :

Associations culturelles	1 ^{er} versement	2 ^e versement
APAM	200€	
AMACC (cinéma)	850€	950€
ASPER	200€	
Au Bonheur des Cloches dal Salclaset	300€	
Génération Mouvement	250€	350€
ADMR	350€	350€
Comité des fêtes de Montredon	850€	750€
Comité des fêtes des Fournials	200€	
PEGAASE (Planétarium)	600€	600€
Amicale des Sapeurs-Pompiers	400€	
Éclaireurs et Éclaireuses	400€	400€
Producteurs et artisans du coin	400€	
Bouches à oreilles	300€	
Total	5 300€	3 400€

Subventions exceptionnelles		
Ages sans frontières		3 000€
Atelier d'Aquarelle		200€
Ass. Multi-Sports Montredonnais		3 000€
Église Protestante Unie Centre Tarn		2 000€
Olympique Montredonnais		5 000€
Comité des fêtes de Montredon		1 683€
Total		14 883€

Associations sportives	1 ^{er} versement	2 ^e versement
AAPPMA (pêche)	500€	
AMTACA	570€	
Ass. Multi-Sports Montredonnaise	500€	250€
Étrier Montredonnais	620€	400€
Gymnastique Montredonnaise	420€	
Judo-Club Montredonnais	670€	400€
Les Archers de Montredon	550€	
Olympique Montredonnais	1 600€	1000€
Boule Montredonnaise	550€	
Club de volley Montredonnais	390€	
Savate et boxe française	400€	
Total	6 770€	2050€

Tour du Nautonnier

La Tour du Nautonnier, acquise par la Mairie en 2023 fait l'objet d'études sous l'autorité d'un architecte du patrimoine. Le premier objectif est de sécuriser le site et de mettre les bâtiments hors d'eaux et hors d'air. **L'accès est formellement interdit au public par un arrêté municipal en raison de sa dangerosité.**

Une commission municipale est en charge de réfléchir au devenir de ce bâtiment.

Travaux de voirie avec la Communauté de Communes

Lieu	Montant
Chemin de Lacazalié	16 682,98€
Chemin de Lasfargues	40 449,50€
Chemin de Montréal	19 548,78€
Chemin de Caravantié	30 306,24€
Chemin de Nappié	18 389,81€
Chemin de Gayé	37 205,90€
La Rigaudié	13 777,25€
Le Roc	18 937,73€
Chemin de Peyreblanque	13 536,00€
Total	208 834,19€

Réparations d'ouvrages d'art

Ouvrage	Montant
Ponts de Malpas haut et bas	23 913,86€
Pont du Moulin de la Quille du Roy	36 726,91€
Total	60 640,77€

Réception des arbres fournis par la SPIE* suite aux travaux réalisés par leur soin.

* SPIE : entreprise spécialisée dans les énergies électriques.



Investissement

Equipement	Montant
Barrage de Bezan (réhabilitation vidange)	11 986,80€
Logiciel	10 961,76€
Voirie (Communauté de Communes)	195 298,19€
Matériel technique	20 400,00€
Points lumineux	1 851,77€
Parking	734,88€
Bâtiments communaux	8 451,89€
Acquisition immobilière et foncière	950,03€
Aménagement carrefour (Place Regy)	75 856,31€
DETR (maintenance des églises)	45 047,08€
Acquisition mobilier	5 368,01€
Voirie communale	16 245,37€
Jeux commune	3 381,41€
Total	396 533,50€

Entretien des cimetières



Les directives ministérielles interdisent aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires susceptibles de polluer l'environnement. Dans l'attente de produits alternatifs efficaces, la Commune de Montredon-Labessonnié, comme beaucoup d'autres, a choisi de respecter la loi.

L'entretien des neuf cimetières de la Commune est devenu complexe. L'utilisation de débroussailluses pose problème car les projections de cailloux risquent d'ébrécher les pierres tombales et les objets funéraires (plaques et pots) déposés sur les tombes.

Pour mémoire, si l'entretien des allées incombe à la municipalité, celui de la concession appartient à la famille du défunt.

Consciente des désagréments esthétiques pour les usagers, la Commune met tout en œuvre pour trouver une solution satisfaisante.

Inauguration de la place Simon Régy le 21 juin 2025

La famille du docteur Régy était présente. Marie Laure Régy, sa fille a prononcé un discours émouvant, évoquant le parcours de son père : médecin et Maire du village, durant près de 40 ans, conseiller général mais aussi papa. A cette occasion, elle a remercié les personnes qui ont voté pour que son nom soit donné à la place lors de la consultation organisée.



Lors de cette inauguration, un arbre de vie a été planté, un ginkgo biloba (A noter, cet arbre a été le seul à résister à la catastrophe d'Hiroshima), pour marquer l'engagement du village comme ambassadeur du don d'organes. L'association France-ADOT et l'équipe médicale de coordination de prélèvement était présente.



La Mairie remercie les riverains et les commerçants pour leur patience durant la réalisation des travaux de réfection du Centre-Bourg.



Un vin d'honneur a clôturé l'inauguration, avec la participation de la banda OK Zou.



Moments de détente et de partage

L'été 2025 aura été à la fois intense et convivial à Montredon-Labessonnié, marqué par la vitalité des associations et la diversité des animations proposées.

Tout l'été, les rendez-vous culturels et champêtres ont rythmé la vie locale.

Le festival « Le Tarn sous les étoiles » a offert de belles soirées d'observation astronomique en lien avec le planétarium-observatoire.

La médiathèque a présenté les aquarelles de Jean-Marc Potlet et l'Office de Tourisme Centre-Tarn proposait balades, visites guidées du Centre-Bourg et de l'église, animées par Béatrice Jollet.

Les fermes et les artisans du territoire ont également ouvert leurs portes : crêpes et spectacles au Car Baret, sorbets à la Ferme Fruitière de Blaucavet, visites et dégustation à la Ferme des Zazous, sans oublier la Brasserie de la Planque et la Grange de la Pommeradié pour les plaisirs gourmands du week-end.

Comme toujours, l'association Les Blaireaux a su attirer la foule avec sa kermesse festive et décalée !



Les marchés gourmands des Producteurs et Artisans locaux ont régalé habitants et visiteurs tout au long de l'été, le premier s'accompagnant du feu d'artifice à Bezan.



Les Grandes fêtes générales d'août (8 au 10) ont, elles aussi, animé le cœur du village grâce à l'énergie du comité des fêtes.

La piscine municipale a accueilli baigneurs et familles dans un cadre verdoyant, tandis que le cinéma proposait une programmation pour petits et grands.



Enfin, le marché dominical reste un incontournable, où l'on vient discuter, flâner et faire ses courses dans une ambiance conviviale.

Malgré les aléas, Montredon-Labessonnié confirme son dynamisme et sa capacité à faire vivre son territoire.



La Mairie remercie chaleureusement les services de secours, les bénévoles, les associations, les producteurs, les artisans, les hébergeurs et tous ceux qui contribuent, été après été, à faire de notre Commune un lieu vivant !

Le VOY'AGE invité d'honneur de la guinguette à l'EHPAD !

Entretien avec la Directrice de la maison de retraite, Joanna Losat.

« Après avoir enflammé la piste lors du spectacle de danse de la semaine précédente, les habitants de la Résidence Sainte-Agnès de Montredon-Labessonnié ont remis ça le samedi 5 juillet à l'occasion de la 4^e édition de la Guinguette haute en couleurs et en bonne humeur.

Sous les frondaisons du parc, merci aux nuages d'avoir chassé la canicule, tout était prêt pour une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Cette fête, organisée dans le cadre du Tiers lieu PARTAGE entr'AGES, est le résultat de belles volontés : le RIME (Réseau Intercommunal des Médiathèques), maestro de la communication et de l'animation artistique, la Municipalité toujours prête à sortir tables et chaises à la rescousse, Générations Mouvement tout en muscles, l'association des Producteurs locaux, l'école Sainte-Thérèse et bien sûr, les professionnels de la Maison de retraite.

Autour de midi, habitants, familles et visiteurs ont pris place autour des grandes tablées à l'ombre des arbres. C'est alors que la directrice de l'établissement a présenté la star du jour : VOY'AGES, un flambant minibus de 9 places spécialement équipé pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Une acquisition pensée pour redonner des ailes et un grand bol d'air à celles et ceux qui n'attendaient que ça ! Grâce au soutien conjugué de la Fondation des Hôpitaux de Paris, de la Municipalité, des fonds européens LEADER, du Conseil Départemental et du Crédit Agricole, ce beau projet a vu le jour.

Cerise sur le gâteau (ou plutôt, ciseau sur le ruban), M^{me} G., représentant les habitants impatients de partir à l'aventure, a inauguré le minibus sous les applaudissements. Les premières destinations étaient déjà dans les starting-blocks et les tickets pris pour le marché de Réalmont et une balade bucolique autour du barrage de Bezan.

Après l'émotion, place à la dégustation de bonnes grillades concoctées par les cuisiniers de la Résidence et Élodie du GAEC Roux.

Et pour faire danser les moustaches et les cœurs, Bernard GACHES a sorti son accordéon et ses ritournelles joyeuses, entraînant tout le monde dans des danses en rythme et une valse de sourires.

La journée s'est achevée comme elle avait commencé : dans la joie, la bonne humeur et surtout, une belle dose de bienveillance partagée. Vivement la 5^e édition et RDV le 1^{er} samedi de juillet 2026 ! ».



**FONDATION
DES HÔPITAUX**



ARTISANAT MONTREDONNAIS

Feu2Forge et la coutellerie d'art

L'artisanat d'art Montredonnais s'illustre une nouvelle fois sur la scène régionale grâce au talent de Feu2Forge, atelier de coutellerie reconnu pour ses créations originales et son savoir-faire d'exception.

Lors du concours départemental des métiers d'art de Sorèze, l'artisan coutelier avait présenté un couteau droit damassé, remarquable par la finesse de sa lame et son manche incrusté de molaire de mammoth. Une pièce unique qui a séduit de nombreux visiteurs.

Fort de cette première expérience encourageante, Feu2Forge retente aujourd'hui l'aventure, cette fois-ci au concours Jeune Créateur de Martres-Tolosane. Pour cette édition, l'artisan a défendu les couleurs de Montredon-Labessonnié avec un couteau pliant à lame damassée guillochée en « cordage », doté d'un manche en ivoire de mammoth sculpté, de platines et ressort ornés d'un guillochage floral, fruit de longues heures de travail minutieux.

À travers ces réalisations, Feu2Forge illustre la vitalité et l'excellence de l'artisanat local, où la tradition côtoie la modernité. Une belle mise en valeur du savoir-faire Montredonnais, qui continue de rayonner bien au-delà de ses frontières.



Ecole des Fournials

Effectif : 36 enfants (pour rappel 39 élèves en 2024).

En regroupement scolaire avec la commune de Montfa où sont scolarisés les plus jeunes (maternelle).

- 23 en CP - CE1 - CE2 avec Valérie Fondevielle (Directrice).
- 13 en CM1 - CM2 avec Fanchon Montheillet.

Ecole de La Sigourre

Effectif : 75 enfants (pour rappel 78 élèves en 2024).

- 17 en maternelle avec Patricia Biscay.
- 15 en CP - CE1 avec Caroline Perri-Falourd.
- 15 en CE1 - CE2 avec Pauline Brante.
- 28 en CM1 - CM2 avec Camille Payrastre (Directrice).

La municipalité leur souhaite une bonne année scolaire toute en réussite.

Cantine scolaire

Les menus de la cantine des écoles publiques peuvent être **consulté sur place à l'école ou sur le site internet de la mairie :**
www.montredonlabessonne.fr

La Maison Familiale et Rurale de Peyregoux réalise et livre les repas pour les écoles publiques. La facture mensuelle se règle par chèque, prélèvement automatique ou virement auprès de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).



Ecole Sainte-Thérèse

Effectif : 66 enfants (pour rappel 62 élèves en 2024).

Tous les classes sont désormais regroupées avenue des Pyrénées.

- 22 en maternelle avec Juliette Didier-Fabre (Directrice).
- 21 en CP - CE1 - CE2 avec Antoine Danquechin.
- 23 en CM1 - CM2 avec Aurore Messenger.

Les tarifs de la cantine sont établis en fonction du quotient familial :

Tranche	Quotient familial	Tarif 1 repas	Aide de l'état (3€)
T1	0€ à 500€	0,90€	Éligible
T2	501€ à 1000€	1,00€	Éligible
T3	+1000€	3,99€	Non éligible
Adulte		5,90€	Non éligible

AGENDA ET INFORMATIONS

Manifestations 2026

17 JANVIER : galette pour les aînés.

18 JANVIER (toute la journée) : **compétition de judo** avec le Judo Club Montredonnais à la salle polyvalente.

31 JANVIER : **loto** de la chasse communale.

13 FÉVRIER : **loto** de l'école des Fournials à la salle intercommunale de Montvals à Montfa.

Vacances d'hiver et de printemps : **stages de découverte et d'initiation** organisés par la Savate Montredonnaise (boxe française). Renseignements auprès de Mme et M. Alard (alard.catherine@gmail.com).

15 FÉVRIER : **loto** de Générations Mouvement à la salle polyvalente.

21 FÉVRIER : **NUIT DU VOLLEY** (tournoi 4x4 tous niveaux) avec thème imposé et restauration sur place. Renseignements auprès de Viala Maëlys (maelysviala@hotmail.fr).

7/8 MARS : **concours de meutes «dans la voie du sanglier»** organisé par la chasse communale et l'APM (Association des Propriétaires Montredonnais).

21 MARS (21h) : **loto** de l'école Sainte-Thérèse à la salle polyvalente.

11 AVRIL (21h) : **loto** de l'association Un Bel Avenir.

MAI : **rencontre interclub régionale de boxe française.**

31 MAI : **vide-grenier** organisé par l'école Sainte-Thérèse.

19 JUIN : **fête de l'école de la Sigourre.**

20 JUIN : **fête du RPI Montfa-Les Fournials** à l'école des Fournials.

28 JUIN : **fête de la Paroisse et de l'école Sainte-Thérèse.**

1 - 2 AOÛT : **fête de Saint-Martin de Calmès.**

2 AOÛT (14h) : **loto** du cinéma Cinéselect en plein air.

7 - 8 - 9 AOÛT : **fête du village.**

2 - 3 - 4 OCTOBRE : **fête des Fournials.**

NOVEMBRE : **loto** de l'école de La Sigourre.

Cette rubrique comprend les informations portées à notre connaissance lors de la finalisation de ce numéro.

Encore une belle réussite

Une 3^e édition en 2025 qui s'est déroulée les 18 et 19 octobre, puis les 24 et 25 octobre.

Quelques chiffres :

- 10 quads à la rando.
- 34 équipes à la belote.
- 106 marcheurs.

Au total, 5000 € ont été reversés à la Ligue contre le Cancer.

Merci à tous les commerçants pour les lots de la belote et les dons financiers, à tous les bénévoles, associations et participants à nos activités et à la municipalité. Merci également au Crédit Agricole, Groupama et AXA PISTRE de Mazamet sans oublier l'ensemble des sponsors.



MARCHÉ DE NOËL

Édition 2025

65 exposants étaient présents, la journée s'est déroulée avec de nombreuses animations comme la représentation du chœur barouf sous le kiosque en matinée, des balades en calèches l'après-midi offerts par la Municipalité et un spectacle « Tu sèmes l'hiver » à la médiathèque offert par le RIME (Réseau Intercommunal des MEdiathèques).

Achille et son limonaire ont déambulé sur le marché.

Des ateliers floraux étaient également organisé pour les enfants par Natalys, ainsi que le maquillage des enfants et l'atelier tatouage offerts par l'APE de la Sigourre.



Le groupe des « éclés de Montredon-Labessonnié »

Les activités se dérouleront selon la météo à la Payrastré. Dans ce lieu, il est proposé diverses activités comme des petits jeux, construction de cabanes par les plus petits, organisation de projets pour les plus grands. A travers ces activités, diverses valeurs (le partage, l'autonomie, l'entraide...) sont développées. Des week-ends sont aussi proposés (généralement 1 fois par trimestre).



Renseignements et inscriptions : **Lisa CROS**
eclesmontredon@gmail.com

La boule montredonnaise

Le club de pétanque LA BOULE MONTREDONNAISE (terrains du HARAS), n'est pas en mesure, à l'heure actuelle, de communiquer les dates officielles des différentes manifestations sportives pour 2026. En effet, il dépend d'un calendrier officiel du Comité du Tarn-FFPJP, qui paraîtra seulement début 2026.



Terrain du Haras

Le club organise :

- des concours de pétanque officiels, ouverts à tous les licenciés.
- l'accueil et l'organisation sur les terrains du CDC vétérans (Championnat des Clubs).
- le challenge d'hiver, en interne au club.
- tous les mercredis de juillet et d'août, en soirée, des concours ouverts à tous, organisés au centre du village, pour une meilleure visibilité et dynamique.

Les dates de leurs manifestations sportives seront affichées sur le panneau d'affichage de la Mairie.



Pour tous renseignements, contacter le président ou la secrétaire au **06 42 90 64 90**

REMA (Réseau d'Entrepreneur Montredonnais et Alentours)

Le Réseau REMA : Un soutien pour les entrepreneurs du Montredonnais et alentours.

Créé en mars 2025, le Réseau Entrepreneur.e.s Montredon et Alentours (REMA) est une association qui s'engage à rompre l'isolement des entrepreneurs, particulièrement en milieu rural, et à favoriser la création de liens professionnels solides. Que vous soyez en phase de création d'activité ou déjà installé sur le territoire, REMA est là pour vous offrir un espace de soutien, d'échanges et de croissance.

Restez informés de leurs actualités et inscrivez-vous à leurs ateliers en les retrouvant sur Facebook.



Renseignements et inscriptions à la newsletter :
rema81360@gmail.com ou 07 44 86 81 92

ASPER (chapelle de Ruffis)

Lors de la dernière Assemblée Générale et au souhait de Mr Christian Rouquié de ne pas se représenter, M^{me} Brigitte Rives a été élue Présidente de l'association. La Chapelle de Ruffis est ouverte tous les jours. Des visites guidées sont organisées à la demande et selon les disponibilités.



Concours départemental de meutes de chiens courants de l'AFACCC81

Trois jours de passion cynégétique et de convivialité à la montagne.

Les vendredi 28 février, samedi 1er mars et dimanche 2 mars dernier, s'est tenu le concours départemental de meutes de chiens courants de l'AFACCC, organisé par deux associations de chasse de la Commune : l'Association de Saint-Martin et l'Association Communale de Montredon.



Chaque matin, après la recherche des traces, un petit-déjeuner était servi à la salle communale. Ensuite, un premier lâcher de gibier avait lieu sur l'ensemble du territoire de la montagne. Vers midi, un casse-croûte convivial réunissait les participants avant un second lâcher dans l'après-midi.

La première journée s'est clôturée par une soirée tapas, tandis que le samedi s'est terminé par une soirée moules-frites très appréciée. Le dimanche, les concurrents sont partis dès le matin et se sont retrouvés à midi pour partager un repas convivial, suivi de la remise des prix.



Au total, 35 meutes de chiens étaient au rendez-vous pour cette sélection des finales départementales. Les sélectionnés sont allés en régionale à Belmon sur Rance, quelques jours plus tard pour finir en nationale à Cordes-sur-Ciel. Seuls cinq candidats ont été retenus pour la suite de la compétition.

De nombreux chasseurs, passionnés et curieux sont venus assister à l'événement dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

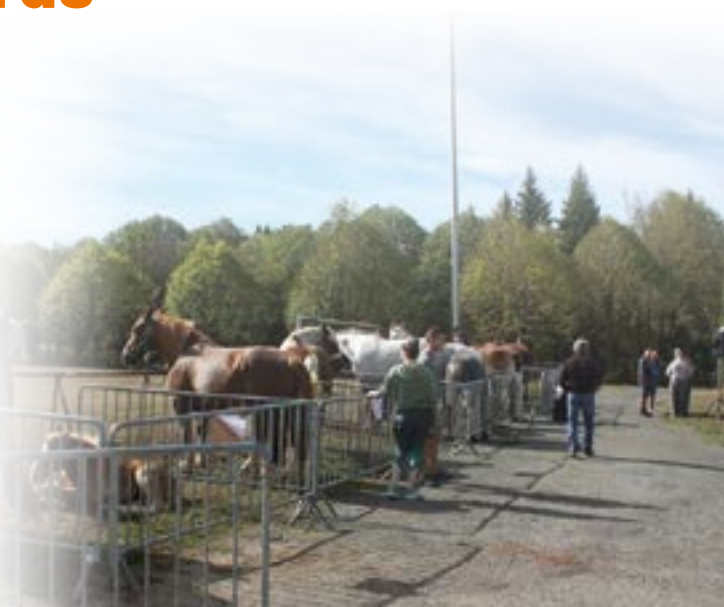
Rendez-vous les 7 et 8 mars 2026 pour une nouvelle édition de ce concours incontournable !



Concours de chevaux lourds

Le concours Modèles et Allures de chevaux de trait a eu lieu le 27 août. 6 éleveurs ont répondu présents à l'appel du Syndicat Hippique du Tarn. En raison du faible nombre de juments présentes au concours, il n'y a pas eu de classement.

Éleveur	Commune	Jument	Race	Age
D. Nègre	Payrin-Augmontel	Mina d'Usson	Comtois	3 ans
B. Mouis	Viane	Mimie de Pratmayou	Comtois	3ans
B. Mouis	Viane	Maglia de Claumont	Comtois	3ans
J. Sayssset	Lagrange	Eclair d'Evigny	Ardennais	11 ans
M. Rigaud	Vindrac	Valse	Breton	16 ans
F. Cabrol	Brens	Havane de Surfonds	Percheron	8 ans



Nolwenn et Théo reprennent la boulangerie

Nolwenn et Théo Ketterle vous accueillent dans leur nouvelle boulangerie pâtisserie du mardi au samedi en continu de 6h30 à 19h et le dimanche de 6h30 à 12h30. Ils vous présentent leurs spécialités de Kouglof, leur brioche grand-mère ainsi que d'autres gourmandises réalisées avec des matières premières locales.



L'Épi d'Or - 2 route de Réalmont

Contact au **09 75 95 13 66**

Total réno

Entreprise de rénovation et réparation, ouverture prévue en janvier pour des rénovations d'électricité, plomberie, plâtrerie, carrelage et peinture.



Fabien BORIE

53 Grand'Rue ou au **07 68 07 68 26**

Kinésithérapeute



Frédéric GROSJEAN

Maison de Santé Pluridisciplinaire ou au **05 36 29 01 72**

Métal création 81

Réalisation en fer (portails, garde-corps, rampes, verrières, pieds de table, marquises, pergolas...)



Sébastien ALMARIC

9 avenue des Pyrénées ou au **06 13 07 57 36**

Un Saut en Avant Développeur web

Développeur web en freelance depuis 15 ans avec la réalisation de sites internet sur mesure, de qualité et conçus pour durer.

Création de sites internet sur mesure pour artisans, associations, petites et moyennes entreprises. Accompagnement complet, du site vitrine à la boutique en ligne. Des réalisations uniques, adaptées aux besoins et au budget de chacun.



Contact : **Morgan BAILLY-SALINS**

au **06 43 30 14 50** ou contact@unsautenavant.com

www.unsautenavant.com

Incendie

L'incendie du 16 août 2025 a ravagé 64 hectares de notre Commune. Une centaine de sapeurs-pompiers épaulés par 13 militaires de la sécurité civile ont œuvré à le combattre.



Suite à ce sinistre, la Mairie a organisé une rencontre entre les sinistrés, les riverains et le Capitaine David Marty du SDIS de Castres, ainsi que d'élus en charge du Plan Communal de Sauvegarde.

Le Capitaine Marty a expliqué aux participants l'organisation et le déroulement de l'intervention.

Il a insisté sur l'urgence de préparer notre territoire au changement climatique en précisant que c'est l'affaire de tous. En effet, cela commence pour les particuliers, par l'obligation de débroussailler leurs parcelles et leurs voies d'abord. Par ailleurs, une bonne gestion de nos forêts (alternance de résineux et de feuillus) et aussi du recensement des points d'eau est indispensable.

Chacun a pu exprimer son ressenti et ses idées pour améliorer l'efficacité des secours.

Plus d'infos sur le site de la préfecture du Tarn :

<https://www.tarn.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Eau-Environnement-Prevention-des-risques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Risques-Naturels/Risque-feu-de-foret/Le-debroussaillage-une-obligation-legale>

Débroussaillage

Depuis janvier 2025, lorsqu'on achète un terrain, le propriétaire a pour obligation de débroussailler (OLD Obligations Légales de Débroussaillage) les alentours et bordures de son dit terrain, en signant l'acte notarial.

L'espace autour de la construction doit être ratissé sur une largeur de 7 mètres. La végétation doit être mise à distance d'au moins 2 mètres

Espacement de 5 mètres minimum entre les arbres, et entre les strates arbustives.

Voie accès privée : gabarit 3,5 mètres (de hauteur) et 2 mètres (de part et d'autre de la voie).



Les arbres ou groupement d'arbres ne doivent pas dépasser 15 mètres de circonférence, et doivent être élagués à au moins 2 mètres

Supprimer les arbres morts

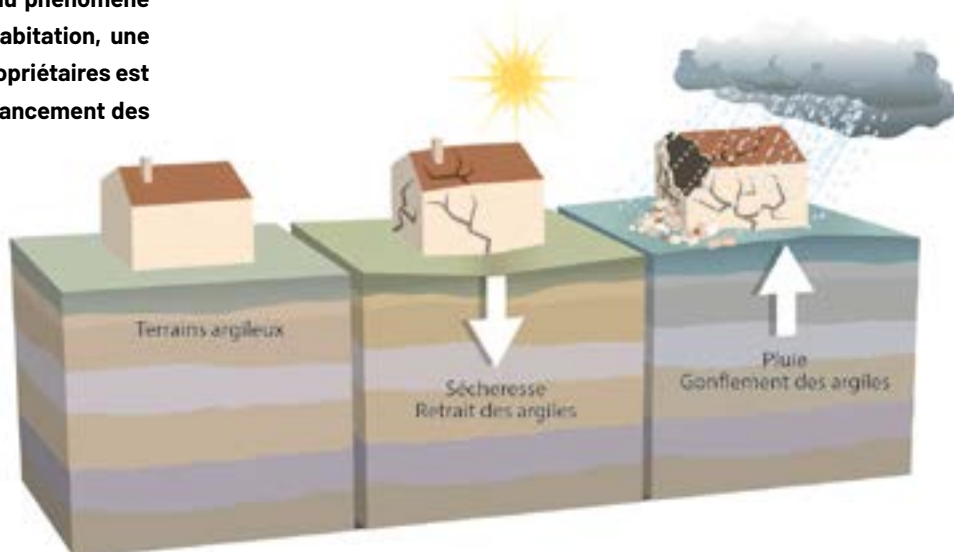
- La strate arbustive doit être considérablement réduite, ne doit pas excéder 15% de la surface totale.
- La strate herbasée doit être régulièrement tondue
- Les haies ne doivent pas excéder 2,5 m³ par mètre

Phénomène « retrait gonflement d'argile »

Dans le cadre de la prévention des conséquences du phénomène « retrait gonflement d'argile » sur les maisons d'habitation, une nouvelle politique publique de sensibilisation des propriétaires est en cours de mise en œuvre dans le Tarn, avec un financement des actions de prévention et d'étude.

La création d'un guichet unique va permettre aux ménages de bénéficier d'un accompagnement sur ce sujet, et nous souhaitons communiquer le plus largement possible auprès de nos administrés. Il pourra également être décliné sur vos sites Internet.

Par ailleurs, et à titre d'information, seront également organisées des actions de sensibilisation, tant à destination du public que des acteurs de l'habitat, dont les collectivités locales.



LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES, QU'EST CE QUE C'EST ?

Lorsqu'un sol est argileux, il est fortement sensible aux variations de teneur en eau : il se rétracte lorsqu'il y a évaporation en période sèche et gonfle lorsque l'apport en eau est important en période pluvieuse ou humide. C'est le phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA).

Les variations de teneur en eau dans le sol sont lentes, mais peuvent être la cause de mouvements de terrain à l'origine de dommages très importants dans les maisons existantes. Du fait de leurs fondations superficielles, les maisons individuelles sont les constructions les plus vulnérables.

COMMENT SAVOIR SI MON TERRAIN EST CONCERNÉ ?

Connectez-vous sur le site www.georisques.gouv.fr qui permet de faire une recherche par adresse postale.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR QUE JE BÉNÉFICIE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDES FINANCIÈRES ?

Il s'agit avant tout de prévenir un risque, ainsi les dispositifs d'aide et d'accompagnement ne peuvent être mobilisés dès lors qu'un sinistre est apparu. L'ensemble des critères permettant une aide financière pour une étude sont précis, et fonction de chaque situation particulière.

QUELS SONT LES TRAVAUX AIDÉS ?

Les travaux éligibles aux subventions concernent avant tout :

- La gestion de l'eau.
- La gestion de la végétation.
- L'imperméabilisation du sol autour de la maison, et ce afin de stabiliser dans le temps la teneur en eau des sols situés à proximité immédiate des fondations de la maison.

Agir et intervenir en prévention coûte moins cher que les travaux de réparation.



Pour bénéficier d'une information, d'un conseil et d'une orientation efficaces sur ce sujet
Contactez l'ADIL du Tarn au **05 63 48 73 80**



Recrudescence de cambriolages

Vous avez été sans nul doute, informés, d'une recrudescence des cambriolages et de ce que l'on appelle communément dans notre jargon, des atteintes aux biens.

Face à ce phénomène la gendarmerie a réorganisé une partie de son service en instaurant des missions dans des horaires atypiques et accru sa présence sur le terrain. Rapidement des patrouilles banalisées devraient circuler dans vos communes.

La sécurité est certes notre prérogative première, mais pour la mener à bien elle est l'oeuvre de tous. Dans les pays anglo-saxons, il existe une infraction appelée incitation au vol quand les mesures nécessaires pour empêcher un vol ne sont pas mises en œuvre. Nous n'en sommes pas à ce point, fort heureusement. Cette parenthèse sert seulement à illustrer le fait que pour dissuader les voleurs, il ne faut pas les tenter ou leur faciliter la tâche.



Il convient cependant d'observer des règles de prudence particulières, qui peuvent paraître contraignantes de prime abord, mais qui deviennent nécessaires au regard de l'évolution de la délinquance. Ce qui faisait le charme de nos communes, en retrait de la délinquance générale, à tendance à se perdre et les nuisances des plus grosses agglomérations ne nous sont plus épargnés.

Il faut donc veiller à verrouiller vos habitations lorsque vous vous absentez ne ce fut-ce que pour quelques minutes. Il faut également éviter de laisser son portail ouvert inutilement lorsque l'on effectue des travaux de jardinage ou de bricolage sur une autre partie de son habitation. En résumé les accès doivent être verrouillés à l'exception du côté de votre maison où vous trouvez à un instant donné. Il faut faire de même lorsque vous descendez à la cave, montez au grenier ou bien si vous vous trouvez dans une partie de la maison éloignée de la porte d'entrée.

TOUT CE QUI PEUT RALENTIR OU DISSUADER LES VOLEURS EST UTILE.

Nous n'avons pas été touchés par le phénomène des faux policiers ou des faux agents de services public. Si vous deviez y être confrontés n'hésitez pas à contacter vos brigades locales pour vérifier la régula-



rité de ce qui vous est dit par les personnes qui se présentent à vous comme tels. Nos militaires disposent tous d'une carte professionnelle format carte de crédit avec leur photo et les informations relatives à leur identité. Il vaut mieux pêcher par excès que par défaut.

Il devient nécessaire de veiller également sur les habitations de ses voisins, en particulier quand ceux-ci sont absents pour leur travail, vont faire des courses ou sont partis en vacances. La cohésion et la coopération, doivent plus que jamais être le maître mot.

Enfin, il convient de signaler au plus proche du temps réel les faits dont vous êtes témoins ou victimes. Pour la plupart des communes de notre circonscription, un appel au 17 suffit, mais parfois, en raison de la proximité avec une agglomération importante, le 17 bascule en zone police et vous risquez d'obtenir une réponse inadaptée.

Prenez en compte le numéro direct de Roquecourbe, siège de la communauté de brigades, 05 63 70 83 17



qui dans le pire des cas sera dévié à ALBI en dehors des horaires d'ouverture au public mais devrait garantir une intervention appropriée.

Ratons laveurs

L'Office Français de la biodiversité (OFB) alerte sur la présence de ratons laveurs sur l'ensemble du territoire.



Pour toute question, les administrés peuvent contacter l'OFB au **05 81 27 93 11** ou **www.ofb.gouv.fr**



Vous avez un projet de construction, de réhabilitation, d'extension ou d'aménagement ?



Le C.A.U.E du Tarn (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) vous apporte des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement.

UN REGARD EN AMONT DU PROJET

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les architectes conseillers et paysagistes du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission d'intérêt public.

UN ÉCHANGE D'UNE HEURE, À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confronter vos idées avec notre approche, prenez RDV pour une heure d'échange avec un conseiller.

Exemples de thèmes abordés : implantation, orientation, adaptation au terrain, volumes, couleurs, harmonisation des façades, aménagement intérieur, aménagement du jardin, ...

Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis... et tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet (cadastre, règlement du PLU...).

Fiches-pratiques et exemples de réalisations sur www.caue81.fr



Prendre rendez-vous avec un conseiller en architecture ou en paysage au **05 63 60 16 70**

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram

Accès à la justice : informer, orienter, aider...

Chacun a le droit d'être informé sur ses droits et devoirs, afin d'être en mesure de les mettre en œuvre. Pour ce faire, il existe, sur tout le territoire national, des lieux gratuits, confidentiels, et ouverts à tous pour obtenir des informations et conseils juridiques. Depuis décembre 2020, l'appellation point-justice réunit tous ces lieux d'accès au droit coordonnés par les conseils départementaux de l'accès au droit.

Il existe 2000 point-justice répartis sur tout le territoire. Il existe un CDAD par département et vous aide gratuitement si vous avez un problème de droit par exemple un divorce, un problème avec votre employeur ou votre voisin. Si vous n'avez pas d'argent pour vous défendre, vous pouvez également demander l'aide juridictionnelle, le CDAD vous aidera à faire le dossier

Bureau d'Aides aux Victimes d'Infractions Pénales

Vous avez été victime d'une agression, d'un viol, de violences conjugales, d'escroqueries, d'un abus de confiance, de menaces, d'injures, de vol, d'un accident de la circulation ou de toute autre infraction pénale. Vous voulez savoir quelles démarches effectuer ? Auprès de quels services ? Comment faire valoir vos droits ?

L'AJT-FV81 (association titulaire de l'agrément justice n° 1607169) est là pour vous informer sur vos droits, vous soutenir dans la procédure et vous proposer un accompagnement psychologique ou social.

ALBI : 14 bis rue Sainte-Cécile
au **05 63 47 99 18** ou bavalbi81@gmail.com
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(samedi sur rendez-vous).



CASTRES : 19 rue de la Tolosane
au **05 63 35 24 59** ou bavipcastres@gmail.com
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



Appelez gratuitement le **3039**
Point justice : CDAD Tarn - Tribunal Judiciaire d'Albi
Place Laperousse - 81000 ALBI
au **07 86 13 05 58** ou www.cdad81.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF

La municipalité invite les personnes vulnérables à s'enregistrer via ce formulaire d'inscription confidentiel prévu par l'article 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles. L'usage de ce registre est réservé exclusivement à l'intervention ciblée des acteurs du plan communal de sauvegarde auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

MAIRIE DE MONTREDON LABESSONNIÉ
Inscription registre communal
12 Grand Rue
81 360 MONTREDON LABESSONNIÉ

Madame : Monsieur:
Nom: Nom:
Prénom : Prénom :
Date de naissance : Date de naissance :
Adresse du domicile :
Téléphone : e-mail :

Qualité : Mme M.
Personne âgées de 65 ans et plus ☐ ☐
Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ☐ ☐
Personne adulte handicapée ☐ ☐
Personne isolée ☐ ☐
Personne sous traitement médical ☐ ☐
Femme enceinte ☐ ☐
Autre (zone inondable, zone feu de forêt...).....

Nom, adresse et téléphone de la ou les personne(s) à contacter en cas d'urgence
(précisez la nature du lien)
.....
.....
.....

Le cas échéant, coordonnées du service intervenant à domicile (aide à domicile, portage de repas...) et à quel titre (nom, adresse, téléphone):
.....
.....
.....

Nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande*
(représentant légal**, parent, voisin, médecin traitant...)
.....
.....

*L'inscription au registre ne peut se faire sans le consentement de la personne concernée ou de son représentant légal
**Pour le représentant légal, fournir une copie de l'extrait de jugement de tutelle

Je demande à figurer sur le registre communal afin d'être contacté(e) en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à MONTREDON LABESSONNIÉ le.....
Signature(s):

Élus Un bel avenir

Pour ce dernier numéro nous avons souhaité faire un point sur notre action pendant ce mandat.

Il est important de préciser que les moyens mis à notre disposition pour mener notre mandat ont été totalement inexistants. Déjà par le mode de scrutin électoral. Malgré un score tout à fait honorable de 37,5% lors des dernières élections municipales, nous n'avons eu que 3 sièges sur 19, autant dire rien. Ensuite par le fait que Monsieur le maire n'a pas accédé à notre demande de créer des commissions qui auraient permis de travailler « ensemble » sur de nombreux dossiers. Aussi, son slogan de campagne « Ensemble » ne sera malheureusement resté qu'un slogan vidé de son sens noble, utilisé à des fins purement électorales. Nos demandes réitérées de faire participer les habitants aux décisions importantes de la commune seront restées lettres mortes.

Nous rappellerons ici pour mémoire les projets auxquels nous nous sommes opposés :

- La destruction du 36 Grand Rue au motif de permettre de créer un parking. En fait l'immeuble ne gênait en rien le parking qui a été créé. Il a donc été inutilement détruit et nous nous interrogeons encore sur les réelles motivations qui ont conduit à cette situation.
- La destruction totalement inutile de l'ancien Utile au carrefour du village. Au final cette place reste boudée et l'on n'y voit jamais personne. Sachant que les associations ont besoin d'un lieu pour pouvoir recevoir les habitants de Montredon et les faire bénéficier de leurs activités et services, la destruction de ces immeubles est dommageable...
- L'opération Boost des énergies renouvelables pour la partie éoliennes. Le projet était de faciliter l'installation d'éoliennes industrielles partout où cela était possible sur la commune. Nous avons réussi à retarder l'échéance, jusqu'à la prochaine tentative. Mieux vaut tenir le diable dehors que de le mettre à la porte. Chaque habitant a le devoir de veiller au bien commun.

Nous regrettons aussi l'abandon de l'économie du tourisme. Le camping est fermé depuis de nombreuses années et les gîtes, en déshérence, sont promis eux aussi à une imminente destruction. Quand à la piscine, qui bénéficie principalement aux habitants de la commune, elle est dotée d'installations techniques très vétustes qui menacent de tomber en panne à chaque instant. Nous avons demandé qu'un budget pour la rénovation complète des installations techniques soit dégagé pour permettre une continuité du service, mais également pour sauver cette piscine qui fait partie du patrimoine de la commune. C'était en son temps la première piscine du Tarn. Et contrairement aux investissements pour la rénovation de la Tour Lautonnier qui se chiffrent en plusieurs centaines de milliers d'euros, les travaux de rénovation de la piscine pourraient profiter au bien-être de centaines d'habitants pour un investissement bien plus modeste.

De notre côté, nous aurons approuvé, parfois sans grande conviction, la très grande majorité des délibérations, pour travailler ensemble. Mais nous regrettons cependant que les élus de la majorité aient donné des pouvoirs étendus au maire qui l'auront dispensé de consulter le conseil municipal, notamment dans les cas de destruction de bâtiments.

Nous avons, à chaque fois que cela était judicieux, demandé la participation de la population dans les phases initiales des projets structurants et à chaque fois nous avons essuyé un refus.

Dire pour autant que la mairie n'a jamais consulté la population serait faux. Effectivement les habitants ont été sollicité pour donner leur avis, tantôt sur une fresque murale, tantôt sur le nom d'une place ou d'un parking ou sur les motifs décoratifs des futures poubelles de la commune...

Enfin nous regrettons que nos demandes de faire une année blanche sur les impôts fonciers en raison du Covid, de la flambée des prix et de l'essence en début et milieu de mandat aient été rejetées au motif de bon principes de gestion. Mais qu'en 2025, à la veille des élections, et alors même que nous n'avons rien demandé, justement pour éviter que la mesure ne prenne une dimension purement de propagande pré-électorale, la franchise d'impôt a été votée.

Ce mandat aura été une véritable expérience de vie pendant laquelle nous nous sommes complètement consacrés à notre commune et à l'intérêt général.

Du fait d'un manque d'espace dans cette tribune pour aborder le sujet du transfert définitif de la gestion de l'eau et des infrastructures associées à VEOLIA et d'autres sujets, nous ferons un complément d'information sur le site www.lejournaldemontredon.fr. Nous vous invitons à le consulter.

Le temps est venu pour moi de vous souhaiter, au nom du groupe Un Bel Avenir, de très belles et heureuses années..



Raoul de Rus

Article écrit le 25 novembre 2025 par les élus Un Bel Avenir

**Le texte publié dans cette rubrique relève de la seule responsabilité du groupe politique signataire.
Il ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du groupe majoritaire du Conseil Municipal.**

Etat-civil

Du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025

BIENVENUE À...

Mylann ARMENGAUD, Antoine BOURGES, Esteban BOYER, Théa CHAMAYOU, Alma COMBES, Miradie DIYEKA, Louna GIL, Anna GUIRAUD, Noé LAVAL, Albane LUGAN, Noah MILHAU, Eva PASTUREL MAZON, Lévy SCORDIA, Emilio SERRES.

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

Maëva AUDIRAC et Dominique FABRIES, Amélie COMBELLES et Gaëtan BARREAU, Jessica DONNADILLE et Nicolas GARCIA, Andréa ESPÉROU et Matthieu FLET, Cassandre NOURRY et Théo BARBÉ, Nadia RABELLE et Jérôme ESTIEU.

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Marcelle BAILLET veuve DELMAS, Béatrix BIAU épouse SABLAYROLLES, Stéphanie BONNET épouse AZÉMA, Denise BOSC veuve GUÉRAUD, Marthe CARAYON, Olympe CLIMENT veuve BALERAS, Patrick COIRAL, André COMBELLES, Jean-Claude CURVALE, Lucien DALPHIN, Odile DELGARD veuve FAURY, Jean DOLMIÈRE, Jeannine DUPEY veuve SCOCCIA, Odette FABRÉS épouse MOLINIÉ, Roger FOURNIER, Maria FRANCISCO veuve GRANADO, Claudie HERVÉ veuve DUBREUIL, Arlette MASINI veuve FOURNIER, Josiane MORERA veuve ALBAREL, Joseph NICOD, Sylvette PHILIPPOU épouse POUSTOMIS, Marie-Rose ROUVELLAT, Ricardo SAMPEDRO, Yves SAULIÈRE, Marie VERDEIL veuve VAREILLES.

AINSI QUE...

Ida ALBO « Jalan », Marie-Louise ALIBERT « Labessonnié », Denise ARMENGAUD « La Prade », Odile BARDOU « Rivet », Louise BARDOU « Rivet », Arlette BARTHE « St Amans », Pierre BASCOUL « La Bazinié », Henri BIAU « Labessonnié », Michel CALMET « Les Combettes », Thérèse CARAYON « Labessonnié », Geneviève CHABANON « Labessonnié », René CORBIERE « La Besse », Joseph DELMAS « La Besse », Ginette FARENC « Lafargue », Robert GAYRAUD « Lavergne de Bouyrols », Aimé HOULES « Ménebarbe », Serge KAMINSKI « Labessonnié », Robert MOLINIÉ « La Vaurinié », Paulette PERILHOU « Brescou », André PERILHOU « La Daurade », Michel RAHOUX « La Rouquié », Marie-Thérèse RAVASIO « Labessonnié », Marie RIVES « La Sabatarié », Marie SERVONNAT « La Guillonie ».

Contacts

Le Maire (sur rendez-vous) 06 76 01 35 18

Permanence le lundi de 10h à 12h.

Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Député du Tarn

Philippe BONNECARRÈRE (suppléante : Julie CAPO-ORTEGA).

Assemblée nationale - 126 Rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

Permanences mobiles, chaque première semaine du mois.

Lundi : Quartiers Veyrières, Rayssac, Lapanouse à Albi de 17h à 19h.

Mardi : Marché d'Alban de 11h à 12h.

Mercredi : Marchés de Réalmont à 9h et de Lameilhé à Castres à 11h

ainsi que les quartiers Aillot, Bisseous et Roulandou de 17h à 19h.

Jeudi : Marché de Saint-Juéry de 9h à 10h30.

Vendredi : Marchés de Roquecourbe à 9h et Viane à 10h30.

Samedi : Marchés Pelloutier à Albi à 9h et Jean Jaurès à Castres à 11h.

Communauté de Communes Centre Tarn (accueil) 05 63 79 21 27

Service Jeunesse 05 63 55 66 41

Présence à Montredon-Labessonnié d'un agent polyvalent

de l'Intercommunalité, aux heures d'ouverture de l'Office

de Tourisme et de la Médiathèque 05 31 81 95 61

Agence Communale Postale 06 84 01 93 61

Elodie CARAYON est présente du mardi au samedi de 10h à 12h.

Mutuelle Sociale Agricole 05 63 48 40 19

Sur rendez-vous le 2^e lundi de chaque mois de 9h à 12h.

Assistante Sociale 05 63 48 17 20

Sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h.

Mission Locale (Aide à l'emploi pour les -25 ans) 05 63 51 63 20

Sur rendez-vous le 2^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

Service de l'eau (en cas d'urgence) 06 72 08 22 23

Conseiller informatique

Permanence à l'Office de Tourisme les mardis.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Docteur Henri BREAS 05 63 70 56 39

Docteur Alexia SCHÜLLER 05 36 29 01 21

Docteur Sarah SPINA 05 63 45 58 45 ou 05 63 55 54 90

Dentiste Amandine PEZOUS 05 36 29 01 70

Diététicienne nutritionniste Justine CRESPIA 06 47 34 11 59

Kinésithérapeute Frédéric GROSJEAN 06 60 84 80 05

Orthophoniste Morgane BARDOU 05 36 29 01 24

Ostéopathe Florent POUDOU 07 67 29 90 27

Psychologue Clinicienne Psychothérapeute

Muriel WINSBACK 06 64 81 82 68

Psychomotricien Sébastien CHOPINEAU 06 73 00 66 02

Les infirmières :

Sophie ROQUES, Esther DE MATOS

et Noélia GARCIA-NAVIO 06 45 18 66 17

Nadège CAMP 06 40 44 18 15

Mélanie MANCARDO 06 61 36 09 35

Marilyne RAHOUX 06 74 64 47 88

Pauline MARAVAL 06 74 76 32 31

Marion NOBLET-HAMELIN